

Strasbourg, le 13 avril 2021

Réunion mensuelle « Strasbourg capitale européenne » : accord sur le contrat triennal pour la période 2021-2023

**Expression commune de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg,
de Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, de
Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace
et de Jean Rottner, président de la Région Grand-Est**

« Nous saluons l'engagement constant du Secrétaire d'Etat aux affaires européennes Clément Beaune en faveur du statut européen de Strasbourg, qui se concrétise notamment par l'organisation de réunions mensuelles de suivi. Au cours de l'échange de ce soir avec le Secrétaire d'Etat et les présidents de la Région Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons pu acter la fin des négociations du contrat triennal pour la période 2021-2023.

Ce contrat, resserré autour des enjeux d'accessibilité et de rayonnement de Strasbourg, vise à renforcer le statut européen de la ville. À ce titre, la Ville de Strasbourg s'engage à mobiliser plus de 72 millions d'euros et l'Eurométropole plus de 35 millions d'euros, la Région Grand-Est et la Collectivité européenne d'Alsace chacune plus de 14 millions d'euros, sur 3 ans. L'engagement des collectivités territoriales représente plus de 70% du contrat triennal, dont le montant total est de 189 millions d'euros.

Nous nous félicitons de plusieurs innovations, dont la création de trois fonds dédiés au financement de projets – dans le domaine de la recherche et de l'innovation, de la culture et de la démocratie - susceptibles de répondre aux objectifs de visibilité internationale et de rayonnement européen de la capitale européenne. En outre, les actions de l'« Agora Strasbourg européenne », instance de mobilisation de la population et de la société civile, seront également co-financées par l'ensemble des partenaires. Enfin, la gouvernance inédite du contrat triennal, qui s'appuie sur la « Mission Strasbourg capitale européenne », permettra un suivi et une évaluation réguliers des actions menés dans le cadre du contrat. Le contrat triennal devra être signé dans les meilleurs délais, en présence du président de la République. »

Au-delà du contrat triennal, les collectivités et leurs partenaires s'attacheront en priorité à consolider le modèle économique de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim et favoriseront l'accueil de nouvelles activités diplomatiques et parlementaires à Strasbourg. Elles restent pleinement mobilisées en faveur du retour des sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg et accueillent avec enthousiasme le lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, prévue pour le 9 mai au matin prochain dans l'hémicycle du Parlement européen.